

Bruyères et fougères

Depuis que je suis devenu Rédacteur en Chef du Lien, ma plus grande surprise a été de recevoir un très grand nombre d'articles destinés à notre Bulletin.

Avec les manuscrits en notre possession nous avons déjà un numéro d'avance. Pour pouvoir insérer la totalité de la copie qui nous parvient, il faudrait doubler le nombre de pages, ce qui, matériellement, n'est pas possible tant pour une question de coût que pour une question de charge de travail.

Nous recommandons donc à nos collaborateurs bénévoles d'être le plus concis possible et surtout de nous adresser uniquement des articles (ou des textes tirés d'archives) susceptibles d'avoir un intérêt certain pour les adhérents de L.C.C.

En ce qui concerne les envois qui ne seront pas retenus, nous nous proposons d'examiner avec leur auteur, soit de le publier en *tires à part*, soit de les aiguiller vers des revues ou des journaux locaux en fonction de leur localisation géographique.

Que ces réserves ne découragent pas tous ceux qui feraient un complexe quant à la valeur de leurs travaux. Qu'ils n'hésitent pas à nous soumettre le fruit de leurs recherches ou de leurs trouvailles. Des pierres précieuses se cachent parfois sous les bruyères et les fougères !

Pierre A. CLEMENT

PRIX FAIT POUR LE CHATEAU D'AUBIGNAC

(Commune de Mialet)

(communiqué par Y. CHASSIN du GUERNY)

Aubignac en bordure de la rive gauche du gardon de Mialet. De plan allongé, il se compose d'un corps de logis rectangulaire dont la façade principale se trouve à l'est; flanqué d'une tourelle d'angle de 2,50 mètres de diamètre et d'une échauguette dans l'angle de 1,50 mètre de diamètre. Les deux éléments ont été rehaussés ces dernières années. Cependant la hauteur est inférieure à celle des tours qui ornaient le château initialement. La tourelle est percée d'une ouverture plein cintre à 2 mètres de hauteur, ainsi que d'une canonnière à ébrasement intérieur à la même hauteur. Sur la

façade est trois fenêtres à meneaux avec croisillons biseautés, ainsi que deux fenêtres geminées au ras de la toiture actuelle. L'entrée se fait par un escalier à degré convexe. On distingue sur la façade nord deux meurtrières. L'une à 60 mètres du sol, l'autre à 1 mètre. La hauteur totale de la façade s'élève à 6 mètres. Au nord-ouest un pavillon hors-oeuvre abritait le caveau de famille. Le bâtiment peut dater du XV^e siècle, on ne sait rien de sa construction, probablement oeuvre de la famille de Savin, alors connue autour d'Anduze.

Jacques de la Fare en avait cédé la seigneurie le 27 décembre 1573 à Jacques de Savin, à fief franc et honoré comme tenant de sa baronnie de la Salendrenque et sous l'alberge de recevoir et loger honorablement un jour par an le seigneur baron et trois de ses serviteurs en la maison dudit Aubignac, fait à Cavillargues (Michel Duserre, notaire). Passé par alliance aux des Vignolles, qui cédèrent leurs droits - pour cause de religion - à Jacob de Reynaud de Lascours. Ce dernier les abandonne à son tour à Pierre Dupuy, sieur de Nozières, habitant de Saint-Jean-du-Gard, se prétendant appartenir à la race des Du Puy-Montbrun qui en fait sa résidence.



En héritèrent plus tard, les Girard de Coethorn. Les Savin conserveront à proximité d'Aubignac, une autre résidence appelée La Forest.

G. Cadix, Les vieux castels de la Forest et d'Aubignac à Mialet en Cévennes s.d.
(Notice tirée de Maisons fortes et châteaux de la viguerie d'Anduze)

7 août 1655 - Prix fait baille par noble François DES VIGNOLLES, sgr de St-Brès, à Pierre DUPLAN maçon de la ville d'Anduze, présent et acceptant à faire les réparations suivantes dans son chasteau d'Aubinhac qui consistent à une tour carrée et de l'auteur que ledit sieur de St-Brès trouvera à propos, plus une crotte du costé de la tour qu'il doit bastir avec les pactes suivants c'est que ledit sieur de St-Brès doit fournir et faire apporter sur oeuvre tous les meteriaux nécessaires pour faire ledit bastiment et mesme faire nettoier sans que ldit Duplan soit tenu de fournir autre chose que sa main, laquelle tour sera voutée et de espesseur de quatre pans jusqu'au premier membre et après de trois pans et pour le courdonner de pierre de taille qui conviendra faire à ladite tour ledit Duplan sera tenu de faire pour 45 sols chacune cane laquelle pierre de taille il sera tenu venir tirer et tailler et la faire apporter à ses despens audit Anduze et après ledit sieur de St-Brès audit Aubinhac et pour raison des portes et fenestres qui conviendra de faire audit bastiment ledit Duplan sera tenu les faire pour la somme de 12 livres pour la grande porte et huit livres pour l'autre porte de l'entrée de la salle commune, aussi huit livres de toutes les fenestres demy crozières qu'il y fera la pierre desquelles portes ou fenestres led Duplan sera tenu venir aracher de l'endroit où on a accoustumé tirer qui est proche du mas de Driolle et les tailler et faire apporter à

ses despens audit Anduze et après ledit seigneur de St-Brès sera tenu les faire apporter à ses despens audit Aubinhac et à l'endroit où il les faudra pozer pour faire tout lequel bastiment en la forme que dessus ledit seigneur de St-Brès sera tenu comme a promis bailler ou paier audit Duplan deux livres 5 sols pour chacune cane carrée et sera tenu aussi led seigneur fournir tout le bois que sera nécessaire audit bastiment, lequel il sera tenu avoir fait et paracheve entre ci et la feste de St-Anthoine prochaine, venant à peyne de tous despens dommages et interets et ledit seigneur sgr de St-Brès sera tenu de paier desd 45 sols de chacune desd canes a mesure qu'il fera le bastiment et ce dessus lesd parties ont promis tenir et garder comme chacune concerne sous l'obligation et ypothèque de tous et chacun leurs biens qu'ont soumis aux rigueurs des cours de monsieur le senechal siège presidial convention royaux de Nismes, ordinaires des parties et chacune d'icelles ainsi l'ont promis et juré. Fait et recité audit Anduze à ma boutique presens a ce sieur Pierre LOREILLE capitaine et sieur David FONTANES et Henri CAZENOVE marchands d'Anduze signe avec ledit seigneur de St-Brès, ledit Duplan illetre et de moy Jacques ROQUETTE notaire royal de la retenue dudit Anduze requis et soussigné SAINT BRES DE St-BONNET - LOREILLE - FONTANES - H CAZENEUVE - ROQUETTE notaire (ADG 2E 10/259, Jacques ROQUETTE notaire)

**LES PREMIERS PASTEURS PROTESTANTS
DE LA REGION DE NIMES**

M. Jean-Claude TOUREILLE a dépouillé aux Archives de l'Hérault les liasses B 225555 et B 18173 qui renferment les pièces comptables relatives au versement des gages touchés par les ministres du culte protestant lors de la mise en place des premiers pasteurs.

Notons qu'à l'époque un pasteur célibataire recevait 150 livres par an, s'il était marié sans enfant 180 livres et marié avec enfants 240 livres.

Le tableau ci-apres résume l'essentiel du travail de J.C. TOUREILLE.

Nom et prénom	Lieu d'exercice	Date repère	Observations
CAMPAIGNAN Jean	Nimes	Février à Avril 1574 29/4 1575	
PAYAN Jean	Nimes	Février à Avril 1574 Du 1/10/74 au 31/1/75	
FORMY Claude	Nimes	Février à Avril 1574	
BERTRAND Jean	Nimes	29/4/1575	
DUPRE Jean	Nimes	29/4/1575	
CRUVELIER Barthélémy	Ste-Croix de Caderle ensuite Calvisson	Du 8/5/74 au 8/2/75 29/4/75 et 24/6/76	Dessert Congénies
BOUST Pasquier	Anduze	Du 8/5/74 au 8/2/75 4/2/1576	
DE LA SALLE Antoine	St-Marcel de Fontfouillouse	Du 8/5/74 au 8/2/75	
RICAUD Antoine	Cassagnoles	Du 15/11/73 au 31/1/74 Du 8/5/74 au 8/2/75	
DU PUY Guillaume	Cassagnoles	7/8/1573	
DECRENILLE Guillaume	Vèzenobre Ribaute	Année 1574 31/1/1576	
BONVILLAR Guillaume	Saumane	Année 1574	
MARION Barthélémy	Soudorgues	Année 1574	
ALIER Nicolas	Boisset et Gaujac	Fin 1574	
LABAT Pierre	St-André-de-Valborgne	Aout 1574 à Janvier 1575	Dessert Bagard en 1576
MENIN Pierre	Valleraugue	Année 1574	
SOLEIL Jean	Aumessas	Juin à Décembre 1573	
DE BUCCAPS Guillaume	Aulas	Année 1574	
AUGUSTANUS Bertrand	Legrian et Puechredon	Année 1574	
MAUPEAU Anthoine	Conqueyrac et Pompignan	Année 1574	Dessert Durfort en 1576
ROGIER Bertrand	Le Cros Ganges et Baucels	Oct. à Déc. 1573 20/1/1576	
DE VLINO Jehan	Durfort	Mai à Juillet 1574	
TORTELON Jacques	Lasalle	Du 8/5/74 au 8/2/75	Dessert en plus St-Bonnet en 1576
MALLARD Robert	Mialet	Février 1573 - 2/2/1576	
TARDIEU Olivier	St-Jean-du-Gard	Du 8/5/74 au 8/2/75 2/2/1576	
QUINTIN Hugues	Thoiras	Année 1574	
BORGUET Guillaume	St-Sébastien (d'Aigrefeuille)	Du 8/5/74 au 8/2/75	
SEGUIN Mathieu	Cendras et St-Paul la Coste	Du 8/5/74 au 8/2/75	
ALPHONCE Bertrand	Anduze	Du 8/5/74 au 8/2/75 4/2/1576	
FALGUEYROLLE Claude	Saint-Brès	Du 8/5/74 au 8/2/75	
SUFFREN Barnabas	Mondardier Beaucaire	D'Avril à Sept. 1574 29/4/75	Dessert Générac, Beauvoisin, St-Gilles
PORCELIN François	Tornac	Du 1/7/74 au 31/12/74	
BOULET Barthélémy	Milhaud, Bernis, Caveirac Vergèze et Codognan	9/7/1575 29/4/1575	

PASTEURS Région de Nîmes (suite)

Nom et prénom	Lieu d'exercice	Date repère	Observations
COIRDAT Etienne	Aigues-Vives	29/4/1575	Décédé fin 1575
GEORGE Etienne	Aigues-Mortes	29/4/1575	
MARTIN Jean	Massillargues	29/4/1575	
DE LA PLACE Jean	Sauve	Du 7/2/74 au 7/11/74	
ALAIN Pierre	Sauve	Courant 15740	
PEPIN Antoine	Monoblet	Du 6/2/74 au 6/11/74 31/5/75 et 7/1/76	
DEVAULX Estienne	St-Hippolyte-du-Fort	Courant 1574	
VIGNOLLES Maurice	Quissac et Liouc	Courant 1574	
LAURENS Fulcran	Soubeyras (Gorniers) et Madières	Courant 1574	Mi-temps à Sumène
	Le Cros et		
	St-Roman-de-Codières	30/5/1575	
PELLISSIER Antoine	Sumène	Du 1/10/73 au 31/12/74	
DE BARJAC Christofle	Le Vigan	1574 et 15/2/1576	
THEROND François	Meyrueis	1574 et 20/1/1576	
BUES Jehan	St-Laurent-le-Minier	1574 et 15/2/1576	
VATILLIEU Jean	Montdardier	28/12/75 et 12/2/76	

CHAPELLE DE CAVENE

A Saint-Privat-de-Champclos

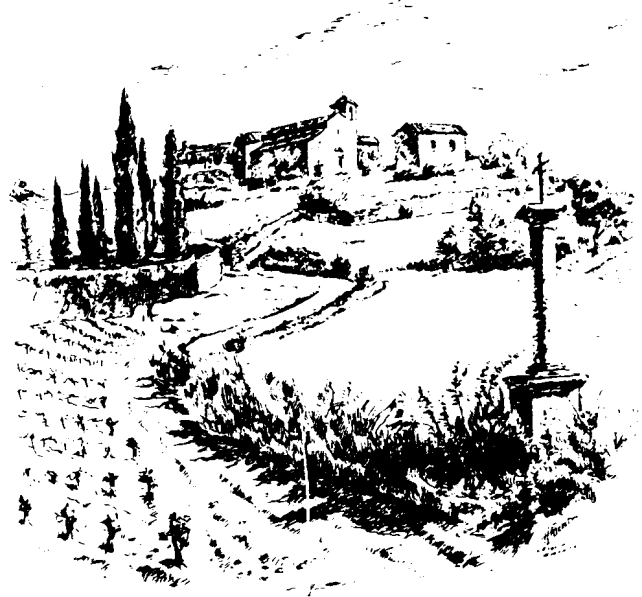
- ADG - 2E 16/307, G. de Pouzols, notaire de St-Jean-de-Maruejols -
(Communiqué par Y Chassin du Guerny)

14 mars 1667 . Prix fait baillé par haute et puissante dame Marguerite de la Fare, femme de haut et puissant Jacques de Bane comte d'Avéjan à Guillaume Ollier et Antoine Noguier Mrs maçons de Barjac :

"à eddifier et fère bastir une chapelle près le lieu de Cavène dans la juridiction de Ferreyrols et à l'endroit où il y a déjà un bâtiment et d'hauteur d'environ unze pans et lequel bâtiment ils seront tenus de continuer et d'hausser de douze pans par dessus et y fère une voute en tonne comme aussi de continuer ledit bâtiment de la mesme largeur que le vieux bastiment a esté commencé et fère ledit nouveau bastiment de deux pans et demy de largeur comme aussi y faire une porte en rond d'une largeur commune et a chaque costé de ladite porte une fenètre et au dessus une autre fenètre ronde comme aussi la bien et duement blanchir.

Fère l'autel et une autre fenestre du costé de la bize d'environ quatre pans de auteur et de largeur de deux pans et 1/2, lequel bâtiment et voute lest Ollier et Noguier seront tenu d'avoir fait et parfait au jour de fête de tousaints prochain venant et ladite dame tenue de fère porter les matériaux necessaires au pied de l'oeuvre qu'ils se chargent de même aussi de couvrir et ce moyennant le prix de cent vingt cinq livres..."

Acte ville de Barjac maison de noble Claude du Roure Sr de Pazaman présent noble Pierre de Bane Sr de Cavène et noble Guillaume de Bane habitants de Barjac.



Par ses deux testaments les 1er août 1670 et 4 mai 1691, Marguerite de la Fare confirmait une pension de 20 livres aux capucins de Barjac, a charge pour ces derniers d'assurer une messe annelle aux fêtes de Notre-Dame dans la chapelle de Cavène "laquelle elle a fait construire à l'honneur de Notre-Dame pour le soulagement des habitants du mandement de Ferreyrolle éloignés de leur église". Elle ajoutait qu'en cas que la mission des capucins de Barjac vient à cesser, ses héritiers devront pourvoir la chapelle d'un chapelain avec pension (2.E-16/308 et 316).

JOURNAL POUR MON VOYAGE A NIMES

-ADG - Fonds 82 J-

(Communiqué par **Edouard DUMAS** en réponse à la question n° 671 de M. **Depasse**)

Parti d'Anduze avec mon oncle l'inspecteur le 15 à 8 h du matin. Donc avec mon dit oncle à St Genies chez le Contrôleur nommé Chervaux payé pour la diner des chevaux et de Guilhaumme 116 s cy... 116 s

Arrivé à Nimes à 7 h du soir, logé chez tropenas au petit Louvre, vu le meme soir madame Bragouse. Soupé dans ma chambre.

Le 16 j'ai été voir Mr Bragouse mon avocat et le Sr Mazoyer mon procureur avec mademoiselle Bragouse. J'ai aussi rendu visite à Mr de Possaque et au reverend père Vincent de Chantemerle capucin a qui j'ai remis une lettre de mon oncle l'auditeur par laquelle il le prioit de me recommander au père Jean Baptiste autre Capucin pour qu'il sollicitat pour moi Mr Plochut dont il a la confiance. Envoyé de bonne heure un expres avec un billet a Mr de Thémines qui étoit a sa campagne pour l'informer de mon arrivée et le prier d'avoir la bonté de venir me présenter à messieurs du Conseil comme il me l'avoit promis, lequel m'a répondu que ses affaires ne lui permettoient pas et m'a envoyé une lettre pour mesdemoiselles ses soeurs. Donné audit expres... 8 s

Ledit a midi renvoyé Guilhaume avec les chevaux. Payé pour leur couchée et le déjeuner du domestique 4110 s

Ledit au matin pris une tasse café au lait... 6 s

Dine à l'auberge à table d'hôte.

L'après diné retourné a 3 h chez le Sr Maroyer pour rendre visite à madame et alle avec lui au greffe pour affirmer ; retourné après chez Mr Possaque pour voir Madame Pauc et rendre visite avec mr a quelques messieurs du Conseil que nous n'avons pas trouvé non plus que les Dames, et les Demoiselles Thémines, vu le Sr Jacques Sagnier pour lui payer de la tapisserie, vu aussi medemoiselle Campel ; allé voir maison quarrée et promener le soir à la fontaine ; revenu à l'auberge ou je trouvai par hasard Madame de Broues avec Mr Levin qui l'accompagnoit en provence, laquelle s'en alloit de l'auberge faute de chambre, remis la mienne ; allé avec elle et Madame Pelet chez Mr Vincent ensuite chez Mr La Croix contrôleur ambulante à qui je remis une lettre de mon oncle, revenu fort tard à l'auberge et soupé avec ladite Dame et ledit Sr Levisi. Couché dans la meme chambre avec ce dernier qui partit de bon matin avec ladite Dame.

Le 17 au matin payé aux porteurs que j'avais

pris la veille pour leur journée... 31

rendu visite avec Mr Pauc à tous les Messieurs du Conseil dont la liste est cy jointe dans laquelle sont notés ceux que j'ai trouvé, remis les lettres que j'avois pour eux. Diné à l'auberge, l'après diné été retrouver Mr Pauc pour aller faire quelqu'autres visites comme chez Madame de La Relanglade dont j'avois été voir le mari le matin, vu les Demoiselles Thémines auxquelles je remis la lettre de leur frère et qui m'ont fait beaucoup de politesses ; j'avois été voir ledit matin Mr de Pierrelevé dont je ne fus pas trop bien reçu. Madame me parut asses impertinente ce qui est cause que je n'ai pas été la voir, retourné chez Mr Possaque avec Mr Pauc et alle ensemble voir les arènes. Donné à l'homme qui nous conduisit... 5 s

Sur les 5 h 1/2 retourné avec Mr et Madame Pauc chez les Demoiselles Thémines et alles ensemble chez Madame de la Boissiere ou je m'étais présenté la veille, fait sa partie de reversis avec Mademoiselle Thémines et Mr De Laondes. Gagné 36 fiches et retourné à l'auberge pour souper a 8h 1/2 après avoir accompagné Mr et Madame Pauc.

Le 18 vu le matin avec Mr de Possaque quelques conseillers, rendu visite à Mr La Croix qui étoit en campagne, a Mr Sagnier frère à Madame Rendon aussi en campagne, revenu diner a l'auberge ou je *rencontreis deux étrangers l'un hollandois nommé Le Clerc et l'autre françois nommé Le Hardie qui connoissent mon frère d'Amsterdam* et dont le premier avoit été avec moi à l'école chez le Sr Dumas à Amsterdam. L'après diner retourné chez Mr de Possaque qui me mena voir la calendre, machine pour moirir les étoffes et le cylindre de l'invention (mots illisible) autre machine pour les lustrer. De là nous fumes ensemble chez les Dames Thémines que nous ne trouvames pas et ensuite chez Mr Larguier parent de Mr Delafarelle qui demeure hors la ville dont la maison et le jardin sont très jolis. Revenu souper a l'auberge.

Le 19 fait le matin une visite aux Demoiselles Bragouse et Thémines. Diné à l'auberge.

L'après diné fait une partie de Campagne en voiture à Caisargues a une lieue de Nimes sur le chemin de St Gilles avec toutes les Demoiselles Bragouse Mr Alost leur beau frère et Mr Rostan médecin ; vu la Seigneuresse du lieu nommée Madame Palisse; promené au bois dudit lieu. Gouté chez le curé frère dudit Sr Alost; vu ensuite une jolie maison de campagne

appartenant aus Sr Petrot négociant joints par Mr Corro conseiller ; revenu tard accompagné les Demoiselles Bragouse et soupe à l'auberge.

Le 20 allé voir le matin les Demoiselles Bragouse ensuite Mr Serre que je ne trouvois pas ; vu les Demoiselles Thémimes ; revenu diner à l'auberge. L'après diné allé passer une heure chez Mr Possaque ; retourné chez les Bragouse où j'ai resté une partie de l'après dinée ; retourné à 5 h chez les Demoiselles Thémimes ; allés ensemble rendre visite à Messieurs Raynaud père et fils le premier est président le 2^e conseiller, lesquels nous n'avons pas trouvé ; allé ensuite promener avec les dites Demoiselles à la fontaine ; ensuite revenu au Cours en nous retirant, où nous avons rencontré Madame de La Boissière en voiture qui revenoit de sa campagne et qui a mis pied à terre et a promené avec nous ; ramené Mademoiselle Thémimes l'aînée chez elle ; rencontré en me retirant le Sr Serre. Soupé à l'auberge j'avois trouvé le meme jour à diner un certain Mr La Gardie d'Uzès qui me parla beaucoup d'Anduze surtout de Madame de Bénézet ; ledit jour je vis pendre une femme avec les Demoiselles Bragouse.

Le 21 le Sr Serre vint me rendre visite à 8 heures ; allés prendre ensemble au caffè une tasse de chocolat ; ensuite chez les Demoiselles Bragouse avec qui j'avois fait la partie d'aller au palais...(mots illisibles)... qu'elles y étoient déjà nous y allames entendre plaider la cause des Demoiselles Fages avec autant de force que d'éloquence par Mr Bragouse ; retourné ensuite chez les Demoiselles Bragouse où je dinais, y ayant été joint par Mr Serre j'allai avec lui une garniture de boutons d'argent pour habit complet et les jarrettières de meme chez le Sr Malafosse ; allés voir ensemble l'ancienne maison des jésuites occupée aujourd'hui par des oratoriens, très beau

batiment où il y a une salle superbe ; retourné chez les Demoiselles Bragouse allés avec elle et le Sr Corro promené au Vistre, revenu à l'esplanade, ramené chez elles lesdites demoiselles chez lesquelles je restois jusqu'à onze heures n'ayant pas voulu souper.

Le 22 déjeuné avec messieurs Pelet et Levisi que je trouvai à l'auberge, ce dernier revenu d'Aix est parti à dix heures du matin diné avec le premier qui est parti à deux pour la Rouvière ; l'après diner allé voir Mr Corro, trouvé chez lui, ensuite visite chez les Demoiselles Bragouse, été prendre congé chez Mesdemoiselles Thémimes et Mr Possaque (?), retourné chez les Bragouse, allé chez Madame Belon faire une visite à Mademoiselle Campel qui étoit sortie, ensuite chez Mr Mazoyer mon procureur pour faire un acte de départ, revenu chez les Bragouse et y ayant trouvé Guilhaume allé à l'auberge pour faire ma malle Soupe à l'auberge

Payé pour commission... 5 s

Le 23 payé à l'auberge 8 soupe à 40 s et 6 diner à 35 s... 25 1 10 s

Pour la couchee du domestique et des chevaux... 4 15 s

Pour la fille ou le garçon... 1 14 s

Frais de voyage de l'autre part... 147 16 s

Frais de justice d'autre part... 46 14 s

Payé pour la moitié du Solvendadet l'arret ou signification... 9 14 s

Frais fait à Anduze pour la deposition 36 1

Payé pour l'acte d'offre au Sr Gausiorgue... 60 1

A Mr Lerot... 8 1

(Total du voyage) 306 1 14 s

(L'auteur est vraisemblablement Frédéric de la FARELLE, d'Anduze - vers 1780 - Il n'est pas encore marié... il ne s'est pas marié avec les demoiselles Thémimes !)

A PROPOS DE "SONNET"

Dans notre numéro 83 nous avons publié un très beau sonnet de notre amie Mathilde KUNTZ en hommage à notre regretté Jean pellet.

Plusieurs membres de L.C.C., à l'occitanisme pointilleux, se sont émus de la transcription de "besognos" en "besogneux". En Languedocien, la "besogno" est un travail et le "besognos" est un travailleur infatigable. Certes notre ami Jean PELLET n'a jamais roulé sur l'or, mais il ne mérite pas le qualificatif de "besogneux" auquel le dictionnaire Robert attribue comme synonyme le terme de "misereux".

D'autre part, Madame KUNTZ s'est

légitimement, alarmée de plusieurs erreurs d'entrée de clavier lors de la mise en page de son poème

D'un commun accord, nous avons décidé de reprendre la composition de cet hommage original et d'en publier une version intégrale et corrigée. En conservant son mot favori de "besognos", nous restituons la véritable personnalité de Jean, le devoreur insatiable de parchemins et de registres anciens, tout en conservant la métrique de l'alexandrin et le souffle lyrique de l'auteur du sonnet

La Redaction

Besognos, bisognos^(), ainsi tu te nommais...
Et tout le pays pleure, que si fort tu aimais
Tu savais ses secrets, tu prenais ses misères
On t'attendait partout où il faut qu'on espère*

*Besognos, bisognos, lorsque tu racontais...
Silencieux et séduits, des heures on t'écoutait,
Car les arbres, les eaux, les êtres et les pierres
Leur histoire et leur vie, toi, t'étaient familières*

*Et quand tu t'arrêtais à chaque différence,
Chacun, au bon instant, avait ta préférence
Sans jamais pour les tiens distraire de ton amour.*

*Mais une voix demeure, la passion d'un visage,
De tes jours consumés le si profond sillage
Besognos, bisognos, Adieu et à toujours !*

Mathilde KUNTZ

13 mars 1990

(*) Besognos = Travailleur de tous les instants. Se prononce "besougnous"

LES RECENSIONS

LE PASTEUR ROLLIN Une vie, une oeuvre

André-Georges FABRE Imprimerie A Z
Offset, Anduze, 1989 215 pages

André Martin dit **Rollin**, né à Anduze en 1786, formé au séminaire de Lausanne, fut pasteur à Lussan (1807), à Orange (1808-1815), et surtout à Caen où il resta près de trente ans à la tête de l'église consistoriale, qui s'étendait sur les départements du Calvados, de l'Orne, auxquels s'ajouta la Manche (de 1816 à 1845). Il se retira à Paris, où il meurt en 1868 dans son domicile de la rue Taitbout. Rollin fut très soucieux de la Défense des protestants au XIX^e siècle (notamment ceux du midi pendant la période de troubles 1814-1815). Il organisa et développa spirituellement et matériellement, de façon remarquable les églises protestantes de Basse Normandie. Il participa au mouvement du Réveil, par ses liens étroits et son soutien envers le jeune évangéliste méthodiste **Charles Cook**, par son activité dans le mouvement de diffusion et de lecture de la Bible, à Caen comme à Paris. Il s'intéressa dans des Mémoires, Vues et Projets de discipline, à l'organisation des églises réformées, dépourvues de synode général avant 1982.

La carrière pastorale a entraîné Rollin loin des Cévennes. Son mariage en 1821 avec **Anne-Cécile Massieu de Clerval**, d'une bonne famille normande, parait retenir encore plus Rollin sur les rives de la Manche : mais ni ses attaches de ministère, ni ses

attaches de famille, ne purent rompre les liens qui unissaient Rollin à Anduze, sa ville natale. Les **Massieu de Clerval** étaient fortunés, mais Rollin eut le malheur de perdre son épouse en 1836 et ses deux fils, l'aîné à treize ans en 1835, le second **Auguste Fernand** à presque trente ans en 1855.

C'est pour remplir un devoir pieux envers la mémoire de ce fils devenu unique, dont il exécute les dernières volontés, que le pasteur Rollin, à partir de 1864 (année où il revient pour de longs séjours à Anduze jusqu'en 1868), entreprit la construction de l'**Asile du Bon-Secours**, route de Nîmes, à Anduze, édifié avec l'argent de sa fortune advenue par mariage et par la mort de ses fils. Un bon usage de la fortune, qu'il confirme très clairement par testament avec d'importantes ressources assurées à la fondation. Rollin eut le temps d'acheter le terrain, de mettre en route les travaux et surveiller leur bon avancement, de rassembler le Comité appelé à gérer l'Asile de Bon-Secours, qui fut inauguré officiellement le 8 mars 1870 dans une séance tenue dans la chapelle du nouvel établissement de charité. L'établissement qui admet ses six premiers pensionnaires en février 1870, fut reconnu d'utilité publique en décembre de la même année.

L'asile entretenait comme pensionnaires, gratuits ou payants, une quarantaine de vieillards, hommes et femmes. Le recrutement des pensionnaires de ce "**château des pauvres**" provenait essentiellement de l'Église consistoriale d'Anduze, mais s'élargissait aux consistoriales voisines.

L'asile était destiné aux protestants indigents rares étaient les pensionnaires non protestants. Pour être admis, à partir de l'âge réglementaire de 70 ans, il fallait avoir un état de validité acceptable qui ne nécessitait ni l'hôpital, ni l'asile d'aliénés.

À la fin du XIX^e siècle, l'asile fonctionnait un peu comme un vaste domaine agricole (vivant en partie des ressources de ses terres), entretenant une large famille tenue par une discipline régulière et austère, codifiée de façon stricte.

En cent-vingt ans l'Asile de Bon-Secours, devenu **Fondation Rollin**, s'est adapté, agrandi, modernisé, changeant comme a changé de façon considérable la société environnante, mais en restant fidèle à sa vocation évangélique du service, voulue par son fondateur. Le Comité de Fondation est l'âme de cette maison : sa gestion avisée a inscrit cette fondation du Second Empire dans la durée. Mais il a travaillé avec une suite de directeurs ou de directrices souvent exemplaires et un personnel motivé et dévoué.

La **Fondation Rollin** se présente de nos jours agencée autour de trois pavillons agréablement disposés dans un vaste parc : **Bon-Secours**, le pavillon d'origine, les **Charmettes** (une ancienne maison de maître dont la propriété contigue à la fondation fut acquise au milieu des années cinquante) les **Amandiers**, construits dans les années soixante-dix.

En 1987, la **Fondation Rollin** hébergeait quatre-vingt-dix-huit pensionnaires, dont vingt-six étaient inscrits à l'aide sociale.

Tel est, résumé, le livre d'**A.G. Fabre** qui mêle l'histoire générale (celle des protestants français, au travers de la vie d'un pasteur à Orange, à Caen puis à Paris) et l'histoire locale (l'histoire d'une œuvre du protestantisme, en Cévennes).

A.G. Fabre pour des raisons affectives (Anduze, ses racines familiales) et spirituelles (son engagement dans son église), s'est intéressé à la **Fondation Rollin**, dont il est membre du Comité, pour en reconstituer l'histoire et retrouver son "vénérable fondateur". Il a été tout naturellement amené à travailler sur un front pionnier de la recherche en histoire du protestantisme français : le XIX^e siècle, si proche de nous et en réalité (peut-être à cause de cela ou bien à cause de l'intérêt

porté aux siècles antérieurs) assez mal connu par l'approche scientifique. Là encore, Fabre aborde un des points les moins étudiés : les œuvres sociales du protestantisme, et il donne une contribution de première main à une histoire des œuvres et mouvements du protestantisme comme du catholicisme, en train de s'écrire, en particulier à l'Université

de Montpellier autour de **Gérard Cholvy** ⁽¹⁾

Il y a eu un dynamisme des œuvres du protestantisme en France au XIX^e siècle. La **Fondation Rollin** à Anduze en est un bel exemple cévenol. Mais l'on pourrait citer dans les villes voisines des Cévennes méridionales l'**Institut des enfants sourds-muets de Saint-Hippolyte-du-Fort** (créé par le **pasteur Sardinoux** et le **Professeur KILIAN** en 1856), ou la **Maison de Santé protestante d'Alès** (créée par le **pasteur Bonnefon** en 1866, au moment où s'édifiait à Anduze la fondation Rollin) (Cf. dans L.C.C. n° 70, avril-juin 1987, page 17 **O. Poujol** : Les œuvres du protestantisme en Cévennes au XIX^e siècle)

Après **A.G. Fabre**, d'autres chercheurs cévenols peuvent trouver dans les œuvres citées ou d'autres encore (par exemple le **Sanatorium de Vialas** pour les tous jeunes enfants, les œuvres pour la jeunesse en montagne, etc.) de beaux sujets d'étude ⁽²⁾

Olivier Poujol

(1) C'est ainsi que Jean-François Courtois pour les terres catholiques de la Lozère et sous la direction du professeur Gérard Cholvy travaille à une histoire des organisations de jeunesse rurale de la Lozère. Il recherche à ce sujet des documents (écrits, photographiques ou autres) et des témoignages d'anciens militants laïcs et religieux. M. Jean-François Courtois Le Tivoli 48000 MENDE

(2) Il y a aussi et parallèlement quelques belles œuvres du catholicisme dans la région. Elisabeth Fontanieu la montre pour l'Œuvre de la Miséricorde d'Alès qui du XIX^e au XX^e siècle accomplit un énorme travail d'action sociale sur Alès et sa région soulageant de nombreuses misères humaines, aidant particulièrement l'enfance défavorisée. Il faut lire Elisabeth Fontanieu : 150 ans d'action sociale en Cévennes (1855-1985). L'œuvre de la Miséricorde. Imprimerie Mares Alès. 190 pages. La Miséricorde a installé depuis la fin des années Trente une colonie d'été à la montagne à Luc, en Lozère (Cf. Elisabeth Fontanieu : La Miséricorde à Luc (Lozère) dans Causses et Cévennes n° 3, juillet-septembre 1988 pages 205-206). Il faut d'ailleurs lire entièrement ce numéro de Causses et Cévennes consacré à l'accueil des enfants dans les Cévennes.

L.C.C.

vous présente ses meilleurs vœux
pour 1991

QUESTIONS

Il nous semble important de rappeler, au sujet des questions posées dans L.C.C., une décision prise lors de l'Assemblée Générale du 26 juillet 1979 (cf. L.C.C. N° 29) : " *La multiplication des questions d'ordre strictement genealogiques inquiète l'équipe qui aime LCC car, dans beaucoup de cas, il ne s'agit que de satisfaire à des préoccupations personnelles non liées à la vie des Cévennes. La discussion qui a eu lieu à ce sujet est présentée dans ce bulletin sous forme d'éditorial contenant la décision prise : LCC ne participera à une recherche genealogique que si celle-ci conduit à une amélioration de la connaissance de la vie des familles ou des communautés cevenoles* (Fin de citation). Et dans l'éditorial, J. F. BRETON précisait : (La) " *quête d'ascendance conduit inmanquablement à disposer de nombreuses informations sur les études effectuées, les activités professionnelles, les implantations, les succès et échecs, la participation à des actions religieuses, philosophiques, scientifiques, militaires, politiques, littéraires... dans les contrats de mariage et dans les testaments se trouvent de nombreux renseignements à caractère économique, technique, linguistique ou révélant des traditions familiales ou régionales. Tous ces*

petits faits sont la vie de tous les jours d'une communauté, d'un pays... ils sont histoire réelle. Il serait regrettable de ne pas les faire ressurgir des pages des vieux registres... C'est pourquoi (il a été) décidé de n'accepter dans le bulletin des questions à caractère genealogique que si le demandeur s'engage dans l'année à adresser à LCC un texte (1 ou 2 pages maximum) concernant un fait précis relatif à la famille étudiée et concourant à une meilleure connaissance de la vie des Cévennes (fin de citation).

Nous ne pouvons que souscrire à cette formule qui ne peut être qu'enrichissante pour le bulletin. Et nous espérons que M. Rothe dont la question suit nous adressera bientôt un texte relatif aux familles qu'il étudie.

685 - M. ROTHE (Montpellier)

Cherche les ascendants de Mme Olivier Desmots, née "De Pellet". Son mari était le président du consistoire de Nîmes au moment de la Terreur Blanche. Elle fut la mère de Mme J. J. Gardes dont le mari fut également pasteur de Nîmes.

Cherche aussi tous renseignements sur la famille de Jacques Jac qui fut député du Gard à la Convention, né et mort à Quissac.

REPONSES

Famille SAVIN (671 - H. DEPASSE)

En complément de tableaux genealogiques les précisions suivantes :

Il semble que la famille SAVIN se soit installée à MIALET dans la deuxième moitié du 16^e siècle. Les deux branches étudiées par moi sont vraisemblablement issues de cette même souche. La consultation des papiers de la famille, rassemblés par le pasteur CADIX, si elle devenait possible, nous apporterait de nombreuses précisions.

Bernard ATGER (Gallarde-le-Montueux)

Famille DIET - Le Mas de Richard (673 - Mme THEME)

Anne DELEUZE lors de son mariage avec **Pierre DIET** (10 février 1736 - Pin, notaire) reçut le domaine de Richard qui avait été acheté par son père **Pierre DELEUZE** (contrat passé devant Castenet, notaire, le 3 août 1731). En contre partie le marié devait payer toutes les dettes de son beau-père y compris les constitutions dotales des soeurs d'Anne.

Ce domaine est dénommé : Mas de Richard en 1736 et 1740 ; Château de Richard en 1790 ; Hameau de Richard en 1793.

Je n'ai pas recherché l'acte de vente du 3 août 1731. Je ne connais donc pas l'ancien propriétaire.

Mme M. CARRIERE (L. Isle/s/La Sorgue)

CHABAL (T A 13 - Evelyne Pujol)

Antoine CHABAL, fils de Pierre et de Jeanne JEAN, vient du CROS (St-Marcel de Fontfouillouse). Il épouse Marie BARRE d'Espéries en 1587. Il s'installe à Espéries (protestants). (Il y avait déjà des CHABAL à Valleraugues en 1576 : Marguerite CHABAL épouse de Pierre CARRIERE, ils étaient venus aussi de St-Marcel de Fontfouillouse.)

Antoine CHABAL a eu 3 fils :

- Antoine qui épouse Anne BERTHEZENNE en 1614, d'où 5 filles dont la dernière épouse un CHABAL. Ils demeurent à Espéries dont la femme a hérité.

- Pierre qui épouse Jeanne FABREGUES en 1631. Ils s'installent aux Salles où ils auront 2 enfants.

- David qui épouse Marie SALLES. Il est veuf en 1679. Une fille : Françoise.

Jacques Chabal

Les Boisson (671 - H. Depasse)

Baschi d'Aubais, Boisson, Richard (1963) : Louis de BASCHI, baron d'AUBAIS (Gard) et du CAYLARD (id.), avait effectivement épousé au château d'Aubais le 4 novembre 1673 Anne BOISSON, fille aînée d'Isaac BOISSON, bourgeois, riche marchand drapier protestant de Nîmes, et de Marguerite de Richard. Un contrat de mariage s. s. p. fut établi quelques jours auparavant dans la maison du sieur BOISSON, en double exemplaire. L'un d'entre eux, celui qui fut remis au futur époux, est encore conservé aux archives départementales du Gard (fonds d'Assas, dossier Baschi d'Aubais, et porte les signatures des membres de la famille présents des deux côtés, mais non désignés dans l'acte le père de l'épouse y figurait avec les qualifications de sieur et de bourgeois, mais celles-ci furent biffées et surchargées plus tard. Si l'on se rapporte à la généalogie des Baschi publiée par Berthier de Sauvigny (Lille, 1855, tirée à 115 exemplaires) on verra que les armoiries attribuées aux Boisson sont d'azur à 3 bandes d'or ; mais en fait Isaac Boisson fit enregistrer un blason dans l'armorial de 1696 : d'argent au buisson de sinople, et ce sont ces armes que son petit-fils, le marquis d'Aubais, mentionne dans la généalogie sommaire des Boisson, imprimée sur une page recto-verso, dont un exemplaire existe actuellement à la bibliothèque municipale de Nîmes (ms. 252-253). Voici ci-dessous, d'après cet imprimé, et d'autres sources, la filiation de ces Boisson :

I **Jacques BOISSON** marchand drapier de Nîmes (il signe toujours Jacques Bouisson) teste le 5 février 1635 (Arnaud notaire) et meurt le 11 février 1645, protestant, avait épousé **Catherine CUNOT**, décédée avant 1615, dont il eut plusieurs enfants baptisés protestants entre 1580 et 1597, et parmi ceux-ci :

1. **Jean**, il suit

2. **Jacques**, né 1594, décédé 9 août 1658 ; par acte du 8 juin 1633 (Monteils, notaire), son père lui fait donation d'une somme de 10 000 livres, considérant que led. Jacques Boisson son fils puîné a servi et travaillé longuement dans la boutique du sr Jean Boisson, son fils aîné.

3 **Bernardine**, mariée par contrat du 26 juin 1610 à **Paul ROUVIERE**, marchand de soie, et morte le 6 octobre 1655. De cette union naquit, **Catherine ROUVIERE**, mariée en juin 1642 à

Thomas de SCORBIAC c^f au parlement de Toulouse et en la chambre de l'édit de Castres, d'ou post

4 **Suzanne**, mariée par contrat du 28 avril 1623 (Monteil, notaire) à **Jehan SAMYN**, marchand de drap à Nîmes ; était veuve en 1633.

II. **Jean BOISSON** : marchand drapier à Nîmes, 1589, décédé 1^{er} décembre 1655, après avoir testé le 31 juillet 1648 ; avait épousé par contrat du 25 mai 1615 (Monteils notaire) **Jeanne BLANC** ou **de BLANC**, fille de **Jacques Blanc** bourgeois et marchand drapier de Nîmes (y meurt 21 octobre

1647) et de **Louise Desmartins**, et soeur de **Jacques Blanc**, soeur de **N. Blanc** femme d'**Etienne Manoël**, marchand puis de **Théodore Pépin**, sr de Fontseqe, docteur es lois, habitant de Monoblet, s. p. **Jeanne Blanc** est décédée le 26 décembre 1656. Enfants :

1. **Jacques**, sgr de Caveirac, Vacqueiroles, Arques, Clarensac et Luc, écuyer, paré par contrat du 4 octobre 1646 à **Olympe de FABRIQUE**, fille de **Denis**, cons. au présidial de Nîmes, et de **Marie Dupin** ; décédé le 31 décembre 1696, ayant eu un fils unique : **Jean BOISSON**, sgr de Caveirac, né 22 octobre 1647, tue en juillet 1670 au retour d'une expédition en Vivarais, pour apaiser une émeute, époux de **Gabrielle de CARLOT**, dont il eut trois enfants (**Charles**, sgr de Vacqueiroles décédé 1703 ; **Olympe**, mariée à **Jean-Joseph de Fabrique** ; et **Alix**, née posthume en 1671, allée le 12 février 1691 à **Raimond de Chazel** procureur du roi au présidial de Nîmes d. p.)

2 **Isaac** : marchand drapier et bourgeois de Nîmes y né le 18 octobre 1622 et meurt le 6 mars 1701. Avait épousé le 23 décembre 1646 **Marguerite de RICHARD** (10 juin 1628, décédée 21 septembre 1713), fille de **Pierre Richard** et **Gasparde des Granges**, sa 3^e femme, cette dernière fille de **Simon** (décédé 1616) et de **Marie Montméjean** ; d'ou **Anne** née 8 décembre 1655 et décédée au château de Beauvoisin le 21 mars 1686, mariée en 1673 à **Louis de BASCHI**, baron d'Aubais et **Olympe**, née le 29 septembre 1659, décédée le 12 avril 1736, mariée le 27 mai 1682 à **Louis de GENAS**, sgr de Beauvoisin

3. **Catherine**, mariée deux fois. 1^{er} par contrat du 4 janvier 1638 à **Pierre ROUVIERE**, marchand drapier, d'ou **Antoine Rouvière**, docteur et avocat en 1659 ; puis le 11 juin 1619 à **Jean de LAGRANGE** c^f au présidial de Nîmes

4 **Arnaud**, sgr de Blattie, docteur et avocat en la chambre de l'édit de Castres, marié par contrat du 10 juillet 1651, passé à Anduze, à **Jeanne de SOLLIERS**, dame de Brenoux, Bagard, Chirac et de La Tour-de-Billot ; il teste le 9 juin 1679 au château de Chirac, et laisse 11 enfants, d'ou post.

5. **Guillaume**, vivait sans alliance à Nîmes en 1661.

6. **Jean**, bourgeois de Nîmes, y meurt le 6 novembre 1670 ; avait épousé **Françoise de GAUZY-COURTIN**, dont il eut une fille, **Catherine BOISSON**, née le 5 octobre 1662, décédée à Genève le 24 mars 1724 ; mariée à **François de Baschi**, sgr de Junas

7. **Paul** : né le 25 juin 1634, vivait sans alliance à Nîmes, puis s'exile à Genève pour cause de religion et y meurt le 26 avril 1715.

Y. Chassin du Guerny
(communication faite en mai 1964 à l'Intermédiaire des chercheurs et curieux)

PUBLICATIONS

Entre adhésion et refus : LA REVOLUTION EN LOZERE 1789-1989 Actes du colloque tenu aux Archives Départementales de la Lozère le 4 août 1989.

TABLE DES MATIERES :

Chronologie

Les groupes sociaux face à la Révolution

- La noblesse en Lozère pendant la Révolution, par R. de SABOULIN-BOLLENA.
- Causes de la persistance de l'Eglise réfractaire en Lozère de 1791 à 1795, par A-Q. DELEGUE.
- Les protestants des Hautes-Cévennes pendant la Révolution, par J. POUJOL.
- Soldats et officiers des deux bataillons de volontaires de la Lozère, août 1792, par J-A. JOUVE.
- L'attitude des communes gardoises du Nord vis-à-vis de la Révolution, par R. BOUSIGES.

Biographies

- Les missions du conventionnel Châteauneuf-Randon en Lozère (juin 1793-ventôse an II), par F. VERGNIOLE DE CHANTAL.
- Jean-Arnaud de Castellane, évêque-comte du Gévaudan, par M. PERONNET.
- Gabriel de Brun de Montesquieu, Un aristocrate gestionnaire dans la tourmente révolutionnaire (1722-1808), par M. ORDAS.
- François de Lozèran de Fressac, député à la législative, promoteur de l'idée d'un pacte interconfessionnel dans les vallées cévenoles du Sud de la Lozère, par R. POUJOL.
- Marcellin Pellet (1849-1941), écrivain de la Révolution, par O. POUJOL.

Documents

- Antoine Avesque Livre de mémoires, ou Avoir 18 ans à Meyrueis en 1789, par J-P. POTTIER.
- Les fêtes révolutionnaires, par B. BARDY.

Commémorations et Mémoire

- Sanguis martyrum, semen christianorum. La restauration religieuse post-révolutionnaire dans le diocèse de Mende, par P. CABANEL.
- Le centenaire de la Révolution en Lozère, ou la preuve par 48, par J-P. CHABROL.

Bibliographie

Le livre est vendu dans les librairies de Mende et de Florac et à la Maison de la Lozère à Paris, au prix de 140 francs. Vendu également aux Archives Départementales de la Lozère, avenue du Père Coudrin, 48000 MENDE, qui peuvent l'expédier : dans ce cas joindre un chèque libellé à l'ordre du Régisseur de Recettes des Archives, et 15 francs en timbres-poste pour frais d'envoi.

Docteur Jean SAMBUC : Les REBOUL, une dynastie de potiers du Canton de Dieulefit. Association "PATRIMOINE POTIER" C/O Max Houville - L'Enclos, Place de l'Eglise - 26220 DIEULEFIT - 80 francs

Etude d'une famille de potiers, commençant par Mathieu Reboul potier de terre à Dieulefit, encore vivant le 13 novembre 1577, décédé dès 1587, originaire du Pont-des-Ollières en Vivarais, marié le 11 janvier 1564 avec Jeanne Estraigne

LA BÊTE DES CEVENNES ET AUTRES LOUPS

- Causses et Cévennes, n° 1/1991

La Bête des Cévennes par Guy CROUZET et Autres loups en Cévennes par Christian ANTON, Numa BASTIDE, Olivier POUJOL. Des contributions d'historiens qui font avancer la connaissance du loup en Cévennes, par la recherche de ses traces historiques, dans un numéro thématique de Causses et Cévennes, pense dans le même esprit que celui qui avait guidé le numéro initiateur de L.C.C. sur Les Cévenols et les Bêtes sauvages (n° 66 de L.C.C., mars-juin 1986).

Un numéro conçu par Guy CROUZET, spécialiste sérieux et crédible de la Bête du Gévaudan (cf. son étude : Quand sonnait le glas au pays de la Bête, C.R.D.P. de Clermont-Ferrand, 1987) qui donne un dossier riche et scientifique sur une autre Bête : celle des Cévennes, fruit de plusieurs mois de travail, et par Olivier POUJOL qui a harmonisé les textes pour leur publication dans la revue du Club Cévenol.

REVUE DE PRESSE

LOU PAYS N° 304 - septembre-octobre 1990
Extrait du sommaire :

- **Les apports du docteur Pellet à la géologie** : remarquable article par Pierre Briguier, Président des géologues (section de l'Hérault).
- **La syntaxe du Gévaudanais - Particularités**. L'auteur, Prosper Rambier, décortique la syntaxe de ce parler qui selon lui n'est pas un patois, mais un rameau bien vivant de la langue d'Oc. Dans ce numéro il traite de l'Article, de l'Adjectif, du Pronom et du Verbe, et seront abordés dans le ou les numéros suivants les Prépositions, les Conjonctions, la Négation et, enfin, l'Expressivité de cette langue.

INFORMATIONS

Les ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOZERE communiquent qu'une rencontre est prévue en 1991, dans la deuxième quinzaine d'août (la date exacte sera précisée dans le prochain bulletin), sur le thème : "LA VIE POLITIQUE EN LOZERE DE 1815 A 1939". Les éventuels participants peuvent dès à présent se manifester auprès de Mme **Hélène DUTHU**, Archives Départementales, Avenue du Père Coudrin, 48000 MENDE, ou auprès de M. **Jean-Paul CHABROL**, B.P. 9, 13741 VITROLLES CEDEX.

Sections locales des Cercles Généalogiques de Languedoc et des P.T.T. d'Alès - Les réunions auront lieu, en 1991, les samedis 9 février, 25 mai et 23 novembre, à l'École des Mines d'Alès, 6 avenue de Clavières. Les membres de L.C.C. y sont cordialement invités. La 4ème journée des Généalogistes Cevenols se tiendra à la Chambre de Commerce d'Alès le **7 août 1991**. Pour obtenir en temps utile le programme de cette journée, s'adresser à : M. **Alain ALEGRE de le SOUJEOLE** 30340 SERVAS (Tél : 66.83.19.43) ou M. **Lucien CHAMBON**, 5 rue Pansera, 30100 ALES (Tél : 66.86.12.70.)

SOMMAIRE

EDITORIAL : Bruyères et fougères, par Pierre A. CLEMENT.....	Page 1
Prix fait pour le château d'Aubignac, communiqué par Y. Chassin du GUERNY.....	Page 1
Les premiers pasteurs protestants, communiqué par J. C. TOUREILLE.....	Page 3
Chapelle de Cavene, communiqué par Y. Chassin du GUERNY.....	Page 4
Journal pour mon voyage à Nîmes, communiqué par E. DUMAS.....	Page 5
Revue de presse.....	Page 6
A propos du sonnet de Mme Mathilde KUNTZ (cf. n° 83).....	Page 7
Recension : Le Pasteur Rollin de A. G. FABRE, par O. POUJOL.....	Page 7
Questions.....	Page 9
Reponses.....	Page 10
Publications.....	Page 11
Informations.....	Page 12

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

Siège Social : 3 grande rue GENOLHAC
Publication réalisée avec l'aide du PARC NATIONAL DES CEVENNES
et de la Commune de CONCOULES

Fondateurs : Jean-François BRETON, Jean PELLET, Pierre RICHARD.

Président : Yannick CHASSIN du GUERNY

Rédacteur en chef : Pierre CLEMENT

Trésorier : François PENCHINAT

Secrétariat-Abonnements : Marcel DAUDET, 34 av. des Verveines 93370 MONTFERMEIL

Comité de Rédaction : A. ALEGRE de le SOUJEOLE, E. BARDY, Pr. R. BOSQ, M. CABY, R. CALCAT,

Y. CHASSIN du GUERNY, G. CHOLVY, G. COLLIN, R. DEBANT, A. DURAND-TULLOU, H. DUTHU, E. FONTANIEU,

J. B. ELZIERE, Ph. JOUTARD, J. N. PELEN, F. PENCHINAT, O. POUJOL, J. ROGER, D. TRAVIER

La reproduction des articles, dessins, cartes, reprographies, de même que celle des dépouillements, analyses, répertoires ou inventaires de documents jusque-là non dépouillés dans les memes formes, est interdite sans l'accord de la Rédaction et des auteurs.

PAIEMENTS DES COTISATIONS

Cotisation annuelle commençant le 1er janvier de chaque année..... 90 francs

Cotisation soutien..... minimum 10 francs

Prix numéro..... 2 francs

Versement par chèque bancaire : L.C.C. FONT-VIVE

Versement par chèque postal : L.C.C. - compte 2000.14 C MONTPELLIER

Les versements sont à adresser au Secrétariat-Abonnement (Adresse ci-dessus)

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Parlez-en à vos amis et connaissances

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse

Certificat d'inscription n° 57172

Imprimé par ICHTHUS S.A.R.L. 30240 CALVISSON